



## **Caen-le Mans-Tours : une ligne menacée ! La casse du service public organisée !**

Au prochain service d'hiver, le 20 décembre, Mr Morin, Président de la Région Normandie a décidé de supprimer 3900 km de trains, et créer 1500 km de bus. Coté environnement, on fait mieux! Il soutient également le choix de la SNCF de supprimer de nombreux guichets ou de diminuer leurs heures d'ouvertures.

**Les usagers pénalisés !  
Les villes mal desservies!  
Les territoires relégués !**

Malgré la communication de la région et de la SNCF, le constat est accablant.

**Dans le sens Caen le Mans Tours.**

### **Les deux premiers trains du matin, supprimés.**

Le train (857132) circulera uniquement le lundi au départ de Caen (5h12) avec un passage à d'Argentan (5h53) arrivée à 7h14 au Mans. Il est supprimé du Ma au Ve et ne va plus permettre le reste de la semaine d'avoir les correspondances au Mans sur les TGV.

Le (857104) départ de Caen (5h46) du Lu au Ve, passage à d'Argentan (6h30), Alençon (7h03) également supprimé.

### **Les deux inter cités reliant Caen à Tours, supprimés.**

Le 13020, départ de Caen 9h01 et 857210, départ de Caen à 10h45 du Lu au Ve ne circuleront plus. Ils seront remplacés par un seul bus à 9h30 avec un temps de trajet de 3h00 et avec un temps d'attente de 20 minutes au Mans pour aller à Tours. Il ne desservira plus que deux gares au lieu de 5 actuellement.

### **Le soir, le (853724) de Caen (départ à 20h00), supprimé.**

Cela ne permettra plus le retour des salariés et des étudiants qui finissaient après 19h00

### **Les trains retardés :**

**Le 857108 sera retardé de 29 minutes et arrivera à Alençon à 9h05, le 857106 à 7h55 au lieu de 7h03, et le 16556 à 14h03.**

Comment feront les usagers du premier train pour être sur leurs lieux de travail ou d'étude avant 8h00. Pour le premier train, les usagers devront retourner vers la voiture ou rechercher un autre lieu de travail. Concernant le second horaire, ils seront contraints de prendre le train précédent et donc de partir plus tôt avec toutes les conséquences qui se répercutent sur la vie professionnelle et familiale. Concernant les scolaires, les familles seront obligées de se tourner vers l'internat, dans le cas où celui-ci est maintenu dans l'établissement scolaire, ou bien les élèves devront de se lever plus tôt pour attendre près d'une heure avant le début des cours.

**L'après-midi, Le 16 556, départ de Caen à 12h52 arrive à Alençon à 14h06, ce qui ne correspond à aucun horaire par ailleurs. Le collectif avait proposé de l'avancer de 20 minutes.**

## **Dans le sens Tours Caen :**

**Le train 853 707 au départ d'Argentan 6h19, supprimé du mardi au vendredi.**

Il est remplacé par un bus au départ d'Argentan et un bus au départ de St Pierre en Auge qui mettra 50 min au lieu des 18 min par le train. Ce qui ne sera pas sans conséquence sur la fréquentation de l'axe.

**Le train inter cités 13030, supprimé.**

Départ de Tours à 8h15, le Mans 9h43, Alençon 10h21, Argentan 10h50 Caen 11h29. Un bus est mis en place avec un départ à 9h15 du Mans avec seulement deux arrêts et un temps de parcours de 3 heures.

Le train 857 115, départ du Mans 13h31, arrivée à Caen à 15h30 est remplacé par un train 16 574, départ du Mans 11h09 arrivera quant à lui à 14h07 à Caen, interdisant aussi toute possibilité de se rendre sur un lieu de travail ou d'étude avant 14h00...

**Le train 857 249, supprimé**

Départ de Tours (14h 16), le Mans (15H20) Alençon, (16h 07) Argentan, (16h35) Caen, (17h14). Il est remplacé par un bus qui ne circulera que le vendredi et ne desservira que deux gares. De plus, il mettra 3 heures pour rallier Caen.

**Le 853 623 circulant le Vendredi, supprimé**

Départ du Mans 19h34, Alençon (20h20), Argentan (20h50), Caen (21h32). Ce train est emprunté par de nombreux étudiants et ne sera pas sans leur poser des difficultés pour rentrer dans leurs familles.

**Le train 857199, départ à 19h53 qui circule du Mans à Argentan sera terminus à Alençon.**

**Et pour finir, le samedi et le dimanche matin, il n'y aura plus la possibilité de se rendre d'Alençon et de Sées à Paris Via Surdon, les navettes sont supprimées.**

Ces suppressions de trains vont servir à financer la création de trains sur d'autres axes, notamment sur **Paris Deauville, le weekend (plus 9 allers et retours)**. Il est vrai que tout le monde n'est pas propriétaire de chevaux de course ou ne possède une villa dans ce lieu privilégié, qui bénéficie déjà de toutes les attentions en termes d'infrastructures (modernisation de l'aéroport, coût : 9 millions d'€), d'une autoroute, d'une ligne électrifiée...

### **La fermeture des guichets. Un véritable racket !**

Devant les files d'attentes, de nombreux usagers et notamment, des lycéens ou étudiants ne peuvent se faire desservir un billet ou un abonnement et montent à bord des trains sans billet. La nouvelle tarification mise en place par la SNCF les considère comme des fraudeurs. De nombreux témoignages faits par des familles nous signalent que leurs enfants se trouvent avec **des amendes de 100€ et parfois pour deux enfants à 200 euros**. Ce qui représente 4 jours de salaire pour un ou une salarié-e au SMIC. De plus cela oblige à faire des démarches compliquées pour se faire rembourser.

Malgré les actions engagées par le collectif citoyen des axes sud Normandie, et la signature de pétitions par plus de mille usagers, le président de Région reste sourd aux légitimes revendications des usagers et de nombreux élus ...

**N'hésitez pas à contacter le Président de la commission transport pour lui faire part des problèmes que vous allez rencontrer avec la nouvelle desserte à l'adresse mail : [jean-baptiste.gastinne@normandie.fr](mailto:jean-baptiste.gastinne@normandie.fr)**

**Le collectif va poursuivre ses actions pour la défense des intérêts de tous les usagers et des territoires.**

**Prochain rendez-vous de mobilisation :**

**le 14 Octobre devant le conseil régional à 9h30, 25 Bd Gambetta 76000 Rouen**

**Pour adhérer, adressez vos coordonnées à : Collectif de défense des axes sud Normandie, 4 TER avenue de la Forêt Normande, 61 200 Argentan. Montant de l'adhésion minimum:10€.**

**Adresse mail : [collectifdefenseaxessudnormandie@gmail.com](mailto:collectifdefenseaxessudnormandie@gmail.com)**